



N° 1/2017

Compte-rendu du Conseil municipal du 31 janvier 2017

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13/12/2016.
2. Délibération : Autorisation pour le Maire de mandater les dépenses d'investissement.
3. Délibération : Achat d'une parcelle boisée à un particulier.
4. Délibération : Subventions aux associations.
5. Questions diverses.

Présents :

PACQUOT Nicolas, Maire
BALLAY Marielle, 1^{ère} Adjointe
GAZEAUX Olivier
DAYT Thierry
HUMBERT Thierry
BERNARDIN Yvelyne
DESSENNE Christophe
FIEROBE Anthony
PESSONNEAUX Claude
QUELLEC Annik
COULON Philippe

Absents excusés :

COPPI Roger, 2^{ème} adjoint, pouvoir à PACQUOT Nicolas
BALLAND Benoît, pouvoir à FIEROBE Anthony.

Avant l'ouverture de séance, Joël TRUTT, conseiller municipal, a présenté au Maire sa démission à effet immédiat, au motif d'un désaccord marqué sur certaines orientations de l'équipe municipale.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13/12/2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Autorisation pour le Maire de mandater les dépenses d'investissement

Le Maire demande à l'assemblée délibérante une autorisation de signature pour les investissements, dans la limite du quart du budget de l'année 2016.

En effet le budget primitif n'étant voté que fin mars, cette autorisation prévue par la loi est nécessaire afin d'acquitter les factures d'investissement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande.

3. Achat d'une parcelle boisée à un particulier

Le Maire propose au conseil municipal d'acquérir une parcelle qui jouxte la forêt communale. Il s'agit de la parcelle B 591 d'une contenance de 24 ares 04 pour la somme de 601.00 € hors frais de notaire.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, cette acquisition.

4. Subventions aux associations

- | | |
|---|------------|
| ○ ASCE | 2 705.00 € |
| Une aide plafonnée à 1000€ sera également octroyée sur présentation de facture pour la réalisation de l'agenda programmé de mise en conformité de la salle à l'accessibilité. | |
| ○ Chorale | 350.00 € |
| ○ Les Miss' Cabrioles d'Etouvans | 350.00 € |
| ○ MediaLire | 350.00 € |
| ○ Les Intrépides | 350.00 € |
| ○ Clique | 250.00 € |
| ○ ACCA (association de chasse) | 250.00 € |
| ○ Club de l'Amitié | 100.00 € |
| ○ Comité de jumelage (organisation du 14 juillet) | 500.00 € |

5. Questions diverses

Pour information, Alain GRASPERGE ne souhaite plus faire partie de la commission CCAS pour des raisons personnelles.

Informations mairie

- **Arrêté municipal pour le déneigement des trottoirs**

Le maire a précisé dans un arrêté les prescriptions concernant le déneigement et l'enlèvement du verglas sur les trottoirs.

Les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs contigus à leur propriété, sans la rejeter sur la chaussée. Il leur incombe également la mise en œuvre de moyens appropriés en cas de verglas ou pour éviter que le trottoir ne soit glissant (y jeter du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois).

Il est rappelé que le non-respect de ces mesures peut donner lieu à des poursuites en cas d'accident, la responsabilité du contrevenant étant engagée.

- **Etat civil**

Naissances :

Lenny DESCHASEAUX (15 janvier 2017)

Elliot VESIN (23 janvier 2017)

Décès :

Jean-Paul BONNOT (25 décembre 2016).

Vie associative

- **Nouvelle section à l'ASCE : Les Miss' Cabrioles d'Etouvans**

Une troupe de danseuses, les Miss' Cabrioles d'Etouvans, a rejoint l'ASCE.

Certains ont déjà eu l'occasion d'applaudir cette troupe lors des deux derniers repas des aînés à Etouvans. Elles lanceront dans les prochaines semaines le recrutement de nouvelles danseuses.

Découvrez cette troupe sur <https://www.facebook.com/lesmisscabriolesetouvans/>

- **Vide grenier**

La section Pétanque de l'ASCE organise un vide grenier **le dimanche 26 février de 6h à 18h.**

Les commissions

✓ Urbanisme - Bâtiments Communaux - Environnement

- Etude de la déclaration préalable de Monsieur PREDINE Cédric - 5 rue Sur Montfort pour une piscine enterrée : avis favorable.
- Etude de la déclaration préalable de Monsieur MAION Thierry - 4 rue du Cdt Joly pour un abri de jardin : avis favorable.
- Feuille de route 2017 : Réunion de réflexion sur le patrimoine communal.
- Visite des bâtiments communaux.

✓ Ecole

- Echange de la lampe d'un vidéoprojecteur.

✓ Travaux

- Devis en cours.

Les travaux du SIVU

- ✓ Nettoyage du point R, du monument et du cimetière.
- ✓ Dépose des décorations de Noël.
- ✓ Déneigement.

QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en mairie

Nom : Prénom :

Date : Signature :

Retrouvez les actualités, informations et agenda de la commune sur le site internet :
<http://etouvans.cc3c.fr>

Vous pouvez contacter le maire Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse : nicolas.pacquot@gmail.com.

Il vous est également possible de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse : mairie.etouvans@gmail.com
- par téléphone ou en vous rendant en mairie.